



Le Saint-Laurent, source de richesses

**Programme d'évaluations environnementales
stratégiques sur la mise en valeur des
hydrocarbures en milieu marin**

Alain Lefebvre
Directeur général des hydrocarbures et des biocarburants



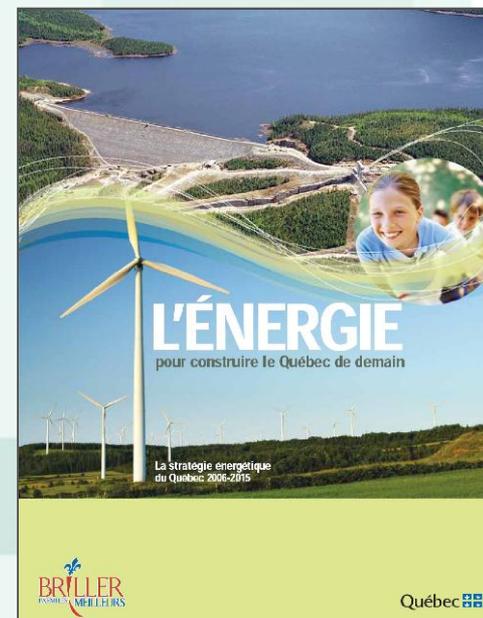
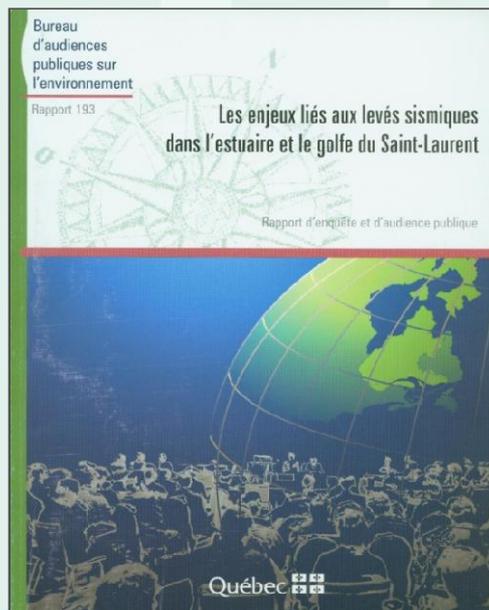
Ressources naturelles
et Faune

Québec



Mettre en valeur les hydrocarbures tout en protégeant le milieu marin

- Stratégie énergétique du Québec 2006-2015
- Rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)



Un encadrement environnemental adéquat

- Mesures environnementales prévues pour protéger le milieu marin :
 - Directive sur les levés sismiques
 - Autorisations environnementales obligatoires
 - Évaluations environnementales stratégiques (EES)

Qu'est-ce qu'une EES?

- C'est une étude qui :
 - établit un portrait global de la zone étudiée;
 - examine de manière globale et intégrée les effets environnementaux, sociaux et économiques;
 - propose des mesures de prévention et d'atténuation;
 - évalue les effets cumulatifs potentiels et l'interaction avec les autres usages;
 - formule des recommandations quant aux conditions de réalisation des travaux.

Objectifs du programme d'EES

- Évaluer de manière intégrée les effets environnementaux, sociaux et économiques pouvant découler des travaux d'exploration et d'exploitation pétrolière et gazière en milieu marin
- Concilier les travaux d'exploration et d'exploitation pétrolière et gazière en milieu marin avec les autres activités menées sur ce territoire

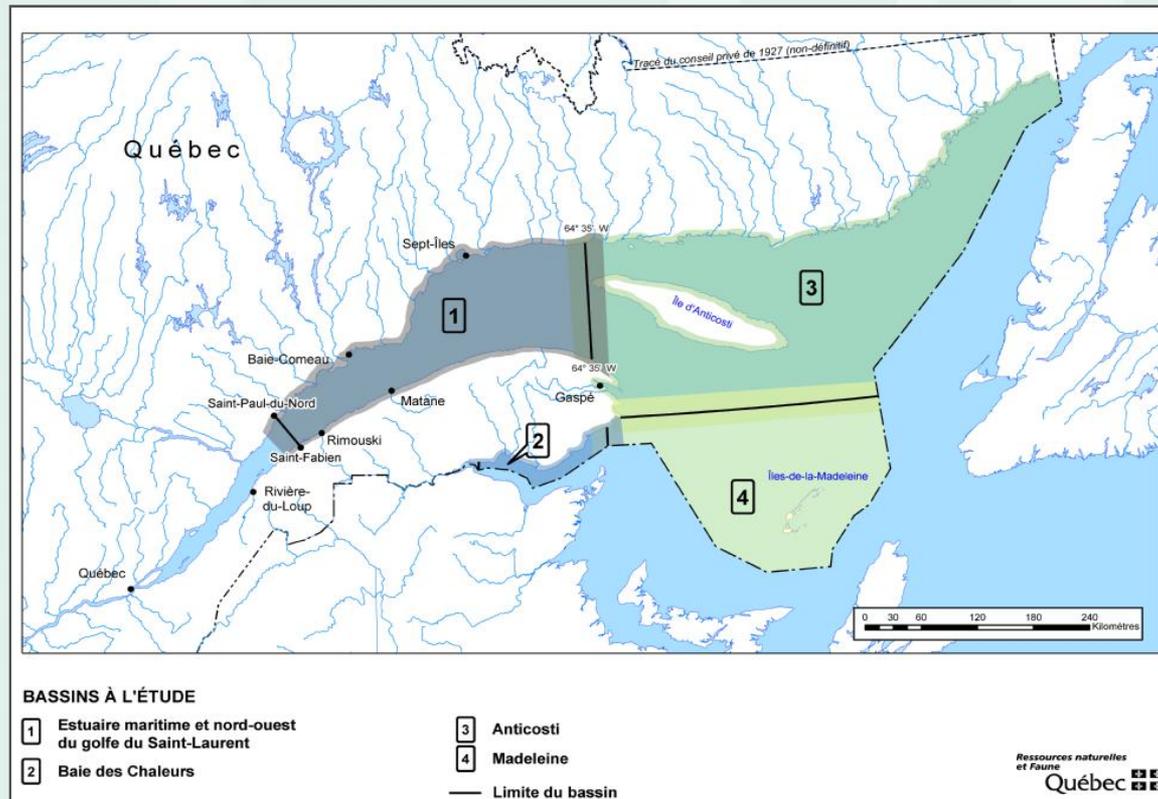
Ce que feront les EES :

- Évalueront les effets environnementaux, sociaux et économiques;
- Recueilleront les préoccupations de la population;
- Rassembleront les connaissances et l'information sur la zone;
- Favoriseront la collaboration entre les ministères québécois et fédéraux concernés;
- Délimiteront les secteurs sensibles du milieu marin;
- Considéreront les 16 principes du développement durable;
- Examineront les effets cumulatifs et synergiques potentiels;
- Détermineront les mesures de surveillance et de suivi environnemental appropriées;
- Fourniront des avis et des recommandations.

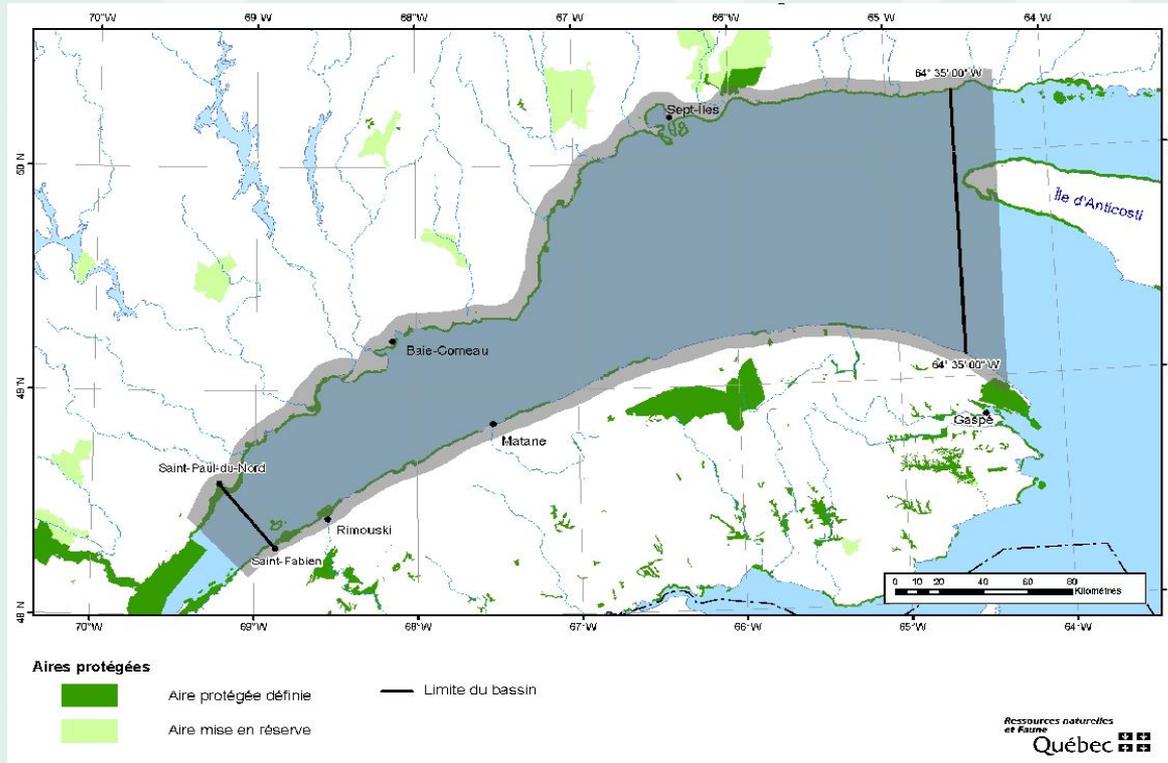
Ce que ne feront pas les EES :

- Les EES ne remplaceront pas les études d'impact sur l'environnement (EIE)
- Il n'y aura pas d'acquisition de nouvelles données scientifiques sur le terrain dans le cadre des EES
- Les EES ne serviront pas à évaluer le potentiel en hydrocarbures du milieu marin

Un programme composé de 4 EES



Bassin de l'estuaire maritime et du nord-ouest du golfe du Saint-Laurent



Déroulement de chaque EES

- Réalisation de l'EES par un consultant spécialisé en environnement
- Trois versions du rapport préliminaire qui seront bonifiées par :
 - Les communautés autochtones et locales et par l'ensemble de la population
 - Les représentants des ministères québécois et fédéraux
- Rédaction du rapport final par le consultant



**Processus évolutif et
transparent**

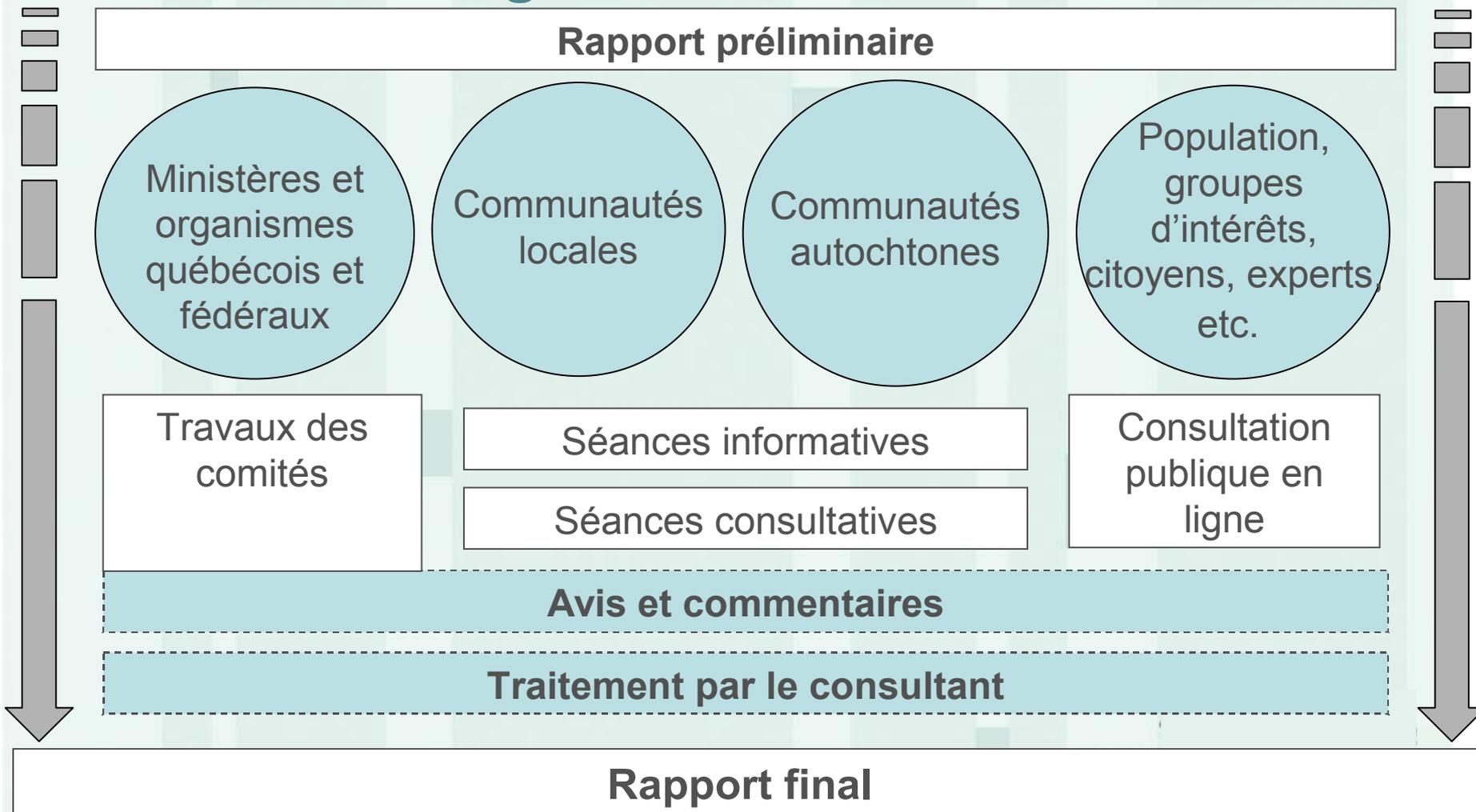
Les consultations publiques

- La consultation publique est essentielle dans une démarche de développement durable
- Séances informatives menées par le MRNF :
 - Conférences régionales des élus (CRÉ)
 - Communautés autochtones
- Séances consultatives menées par le consultant :
 - Communautés autochtones et locales
 - Consultation publique en ligne

Participation des ministères québécois et fédéraux

- Création de deux comités :
 - Comité interministériel
 - Comité d'échange Canada-Québec
- Mandats :
 - Faciliter l'accès à l'information au consultant qui réalisera l'EES
 - Commenter les rapports préliminaires du consultant
- Autres collaborateurs

Processus d'intégration des avis et commentaires



Calendrier de réalisation (EES 1)

Période d'appel d'offres et signature du contrat	24 avril au 4 juin 2009
Dépôt du plan de travail détaillé par le consultant	20 août 2009
Séances informatives	Automne 2009
Version 1 du rapport préliminaire	21 janvier 2010
Version 2 du rapport préliminaire	15 avril 2010
Document de consultation	13 mai 2010
Consultations publiques locales et en ligne	27 sept. au 22 oct. 2010
Version 3 du rapport préliminaire	20 janvier 2011
Rapport final	12 mai 2011
Diffusion du rapport final	Juin 2011

La suite des choses...

- 2010 • Déploiement probable des EES 2, 3 et 4
- 2011 • Diffusion du rapport final (EES 1)
- 2012 • Diffusion des rapports finaux (EES 2, EES 3 et EES 4)
- Dans un bassin ayant fait l'objet d'une EES :
 - Appel d'offres pour les secteurs pouvant être développés
 - Octroi de permis de recherche assortis de conditions
 - CA pour les levés sismiques et les forages exploratoires
 - Début des travaux d'exploration
- 2022 • Hypothèse de mise en exploitation d'un gisement
 - Octroi d'un bail d'exploitation par le MRNF
 - Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et autorisation gouvernementale
 - Phase d'exploitation du gisement

Conclusion

- Les effets potentiels de la mise en valeur des hydrocarbures en milieu marin doivent être considérés de manière globale et intégrée afin d'atteindre les **objectifs du développement durable**.
- Le programme d'EES contribuera à réunir toutes les conditions nécessaires au développement harmonieux des ressources pétrolières et gazières en milieu marin.



Le Saint-Laurent, source de richesses

«Nous n'avons pas hérité la terre de nos ancêtres, mais l'empruntons à nos enfants.»

Antoine de Saint-Exupéry